



INVITATION

Les adhérents de l'UFC-QUE CHOISIR METZ
sont invités à participer à **l'assemblée générale
extraordinaire qui se tiendra :**

le mercredi 27 février 2019 à 14H30,
au Centre Abbé Châtelain, 3 B rue de l'abbé Châtelain à MONTIGNY-LES-METZ

ORDRE DU JOUR

- Proposition de modifications statutaires : mise en conformité des statuts par rapport à la Fédération
- Vote sur les modifications proposées.

Toutes les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité absolue (plus de la moitié des voix) des membres présents ou représentés, par vote à main levée ou à bulletin secret à la demande de la majorité des membres présents ou représentés.

UFC-QUE CHOISIR METZ - BP 40103 - 4 place de la Nation 57951 MONTIGNY LES METZ CEDEX

Notre association est toujours à la recherche de bénévoles compétents et motivés. Nous espérons donc qu'un certain nombre d'adhérents nous proposeront leur aide.

(1/2 journée par semaine ou plus : Conseil juridique, accueil, comptabilité, informatique, enquêtes)

UFC-QUE CHOISIR METZ

Assemblée générale extraordinaire du mercredi 27 février 2019

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée générale, mais que vous souhaitez vous faire représenter, vous pouvez donner pouvoir à un adhérent ou à une adhérente de votre choix dans la forme du modèle ci-dessous.

POUVOIR

M. Mme, Mlle
Adhérent(e) à l'UFC-Que Choisir de Metz

Donne pouvoir à M. Mme, Mlle

Pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de l'UFC-Que Choisir de Metz du mercredi 27 février 2019.

(Signature précédée de la mention "bon pour pouvoir")